

Credit a la consomation non rembourser

Par mera, le 11/02/2013 à 18:30

bsr jai plusieurs credit a la consomation a peu pres 20000e et il se trouve que je me trouve dans limpossibilite de pouvoir les rembourser! soit a peu pres 700e par mois en tous. je ne pe plus rembourser quesque je risque sachant que je suis seule avec 3 enfants de 7 ans 4ans et 7 mois. donc je crains les ennuies graves. saisie et tous le reste!!! merci de me conseiller car je ne suis jamais arriver a ce cas de figure!!! [smile7]

Par amajuris, le 11/02/2013 à 18:34

bjr,

tant que vos créancier ne vous ont pas assigné au tribunal, vous ne risquez rien. vous pouvez demander au juge un délai de grâce. de quand datent vos derniers paiements ? (prescription ?).

cdt